



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le jeudi 06 février à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 31 janvier 2025, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 31 janvier 2025
Nombre de présents	27	
Nombre de pouvoirs	8	Date de publication : 12 février 2025
Suffrages exprimés	35	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine DEDIEU, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSÉS :

M. Grégory RENDE, M. Julien RELAUX, Mme Audrey LALOTTE, M. Guillaume SEGUIER, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, M. Pierre STETIN, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

M. Grégory RENDE a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,
M. Julien RELAUX a donné pouvoir à M. Alexis ARRAS,
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Pascal DAGES,
M. Guillaume SEGUIER a donné pouvoir à M. Amine BENALIA BROUCH,
M. Patrice BOUCAU a donné pouvoir à Mme Martine DEDIEU,
Mme Fanny MESPLET a donné pouvoir à Mme Florence PEYSALLE,
M. Pierre STETIN a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Alexis ARRAS.

OBJET : FESTIVAL TÊTES EN L'AIR 2025 : PROGRAMMATION ET BUDGET

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU l'avis favorable de la COMMISSION CULTURE DU 30 JANVIER 2025.

CONSIDÉRANT que la ville de Dax et l'office de tourisme du Grand Dax s'associent pour organiser la 2^{ème} édition du Festival «Têtes en l'air» du 21 au 23 mars 2025 pour sa partie événementielle et dès le mois de janvier pour des actions culturelles en faveur des écoles, des EHPAD, des associations et de la population avec un projet collaboratif et participatif nommé «L'Odysée», proposé par l'artiste plasticien Fred MARTIN et la compagnie Lez'arts Vers (Angers),

CONSIDÉRANT le programme détaillé en annexe 1,

CONSIDÉRANT que le programme représente un budget global de 90 000 € dont le plan de financement est le suivant :

Dépenses prévisionnelles 90 000 €

- Budget artistique : 35 000 €
- Transport/Hébergement/Restauration : 17 000 €
- Frais Techniques : 21 000 €
- Frais divers (gardiennage, matériel...) : 5 000 €
- Taxes : 2 000 €
- Communication : 10 000 €

Recettes sollicitées 11 500 €

- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : 5 000 €
- Conseil départemental des Landes : 5 000 €
- Partenaires privés : 1 500 €

SUR PROPOSITION DE Mme DEDIEU Martine, Première Adjointe, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

APPROUVE le programme du Festival « Têtes en l'air » tel que présenté en annexe 1,

APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,
Alexis ARRAS.**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Annexe 1

PROGRAMME

Festival Têtes en l'air 2025

(sous réserve de modifications)

Le festival s'articule autour de 5 temps forts

- la fabrication de 300 masques en argile du 13 au 17 janvier, galerie de l'Atrium
- la construction d'une tête géante de 6 mètres de hauteur fabriquée en péloïde (boue thermale de Dax), une œuvre monumentale participative, du 15 au 22 mars, square Max Moras
- le spectacle de présentation des géants, pour la cérémonie d'ouverture, créé exclusivement pour le festival, vendredi 21 mars, parvis de l'hôtel de ville (grande scène)
- la parade carnavalesque avec 31 géants, 5 grosses têtes, 100 échassiers et des fanfares, le samedi 22 mars, rues du centre-ville
- des spectacles en arts de la rue tout le week-end du samedi 22 mars et du dimanche 23 mars, square Max Moras, carreau des Halles et Esplanade Yves Goussebaire-Dupin.

Projet participatif et collaboratif : « L'odyssée »

avec Fred Martin, artiste plasticien et la compagnie Lez'arts vers (Angers, 49)

- **Baptêmes de terre** du 13 au 17 janvier, galerie de l'Atrium
- construction de 300 masques en argile pour appréhender la matière et exprimer ses émotions
- **Chantier participatif** du 15 au 22 mars, square Max Moras : construction de la tête géante avec le péloïde pour participer à une œuvre collective et créer des liens qui feront trace
- **Spectacle et mise en vie** les vendredi 21 et samedi 22 mars, square Max Moras : l'odyssée s'écrit...
- **Restitution des moulages** le dimanche 23 mars de 14h à 17h, square Max Moras : les masques tombent

Samedi 22 et dimanche 23 mars 2025

Le Village du festival (square Max Moras)

- Stand Maquillage
- Stand Sculpture de ballons
- Stand patrimoine : le péloïde de Dax, toute une histoire... avec le Musée de Borda, la régie des eaux et l'OITT
- Stands de restauration sucrée et salée : food-trucks

Samedi 22/03

Bill Bloquet (Cie Attractions et Phénomènes, 33)

Solo de billeboquet burlesque / Tout public / 0h35

Place Fontaine chaude / 11h00

Esplanade du Général de Gaulle / 14h00

Prise de terre (Cie Le Poisson soluble, Limbrassac, 09)

Spectacle de marionnettes d'argile / Tout public dès 6 ans / 0h35

Place du Légionnaire / 15h00

Concert Guinguette chic et festive (Mystère Guinche, Bordeaux, 33)

Concert festif / Tout public / 1h00

Scène de l'hôtel de ville / samedi 23/03 à 19h00

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20250207-20250206-9-DE
Date de télétransmission : 10/02/2025
Date de réception préfecture : 10/02/2025

Dimanche 23/03

Esplanade Yves Goussebaire-Dupin / Carreau des Halles

A la fesse foraine (Cie Attractions et Phénomènes, 33)

Jeu forain participatif / Tout public / 1h00

Esplanade Yves Goussebaire-Dupin / 10h00, 13h00 et 15h00

Le petit clapotis du grand large (Cie Les gentils coquelicots, Lamaguère, 32)

Manège à pédales / Tout public de 1 à 12 ans / 10 mn

Esplanade Yves Goussebaire-Dupin / 10h00 à 16h00 (avec des pauses)

Le Club des yeux sous l'eau (Cie Manœuvres, Orx, 40)

Théâtre d'animation marionnettique miniature / Tout public / 6 mn

Esplanade Yves Goussebaire-Dupin / 10h00 à 16h00 (avec des pauses)

Le Muséum d'histoires pas naturelles (Cie Muséum Nomade, Angeac, 16)

Entre-sort poético-scientifique / Tout public dès 5 ans / 20 mn

Esplanade Yves Goussebaire-Dupin / 10h00 à 16h00 (avec des pauses)

Funny Hats (Cie Théâtre Gili Gili, Belgique, BE)

Performance créative de chapeaux en papier recyclé / Tout public / 30 mn

Carreau des Halles / 10h00 à 16h00 (avec des pauses)

Les mystérieuses coiffures (Cie Le raccommodeur de fleurs, Hendaye, 64)

Performance artistique d'œuvre d'arts ambulantes / Tout public / 5 mn

Carreau des Halles / 10h00 à 16h00 (avec des pauses)

Dimanche 23/03

Parvis hôtel de ville (grande scène)

Barto (Cie Théâtre Gili Gili, Belgique, BE)

Solo Loufoque d'un comique acrobatique / Tout public / 0h45

Scène de l'hôtel de ville / 11h00

Humanus Comicus (Cie El Mundo Costrini, Espagne, ES)

Solo interactif, clown et cirque / Tout public / 1h00

Scène de l'hôtel de ville / 16h00

> *En cas de pluie, des solutions de repli sont envisagées sous le carreau des Halles, places des Carmes, préau de l'école Sully et au théâtre de l'Atrium.*